



# Ecole & syndicat



## flash 31

Le site du SNUipp 31: <http://31.snuipp.fr>

**SNUipp-FSU**  
Haute-Garonne

**N° 11**  
**14 mai 2011**

Dispensé de timbrage

TOULOUSE CTC

# P

**PRESSE**

DISTRIBUÉE PAR

**LA POSTE**

Déposé le 13/05/2011

**E  
D  
I  
T  
O**

## 1,1 milliard de perdu en supprimant l'ISF (35 000 postes): Assez !!! Embauchez !!!

Le gouvernement continue ses provocations : stigmatisation des immigrés, casse des Services Publics et en particulier de l'école. Suppression massive de postes et cadeaux à l'enseignement confessionnel.

Nous voyons dans les écoles les détériorations de nos conditions de travail, notre difficultés à aider les élèves les plus fragiles. C'est insupportable ... et ça le sera encore plus à la rentrée prochaine en mettant les stagiaires en responsabilités de classe, en supprimant des postes de Rased, en ne scolarisant pas en maternelle et en bourrant les classes.

Le CTP du 30 mai ne pourra pas bien se passer. Il ne permettra pas d'ouvrir les classes là où cela est nécessaire, il fermera sans tenir compte de la réalité des écoles et des fonctionnement que nous avons mis en place.

Nous prenons contact avec les organisations syndicales et les fédérations de parents d'élèves pour **construire la mobilisation le 31 mai pour l'école publique et exiger un collectif budgétaire.**

Côté salaire, Baroin a annoncé la reconduction du blocage du point d'indice. Le recul de la part des salaires dans la valeur ajoutée est à la base de la fragilisation de toute la protection sociale. C'est la deuxième année consécutive avec une inflation annoncée à plus de 2% et des hausses qui se multiplient en particulier dans l'énergie (17,9% !). C'est une décision inacceptable. **C'est pour cela que nous serons dans la rue le 31 mai au côté des autres salariés des trois fonctions publiques.**



SNUipp-FSU 31 - 3 ch du Pigeonnier de la Cépière, Bât C - 31100 TOULOUSE - Tél : 05.61.43.60.62 - Fax : 05.61.43.60.69 - Email : [snu31@snuipp.fr](mailto:snu31@snuipp.fr)  
Ce journal vous est envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp 31. Conformément à la loi du 06/01/1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp 31

### Le SNUipp et la FSU ont déménagé

Le SNUipp et la FSU 31 ont déménagé le 2 mai : à compter du 9 mai 2011, nous vous accueillons dans nos nouveaux locaux **52 Rue Jacques Babinet 31100 Toulouse** (2ème étage), tout près de l'Université du Mirail, à côté du Rond point au bord de la rocade. Nos coordonnées téléphoniques ne changent pas.

### Calendrier Paritaire

**CAPD** : Mouvement, postes à profil, ineat-exeat 20 mai

**CTPD** carte scolaire : 30 mai

**CDEN** carte scolaire : 31 mai

### Calendrier (prévisionnel)

**mouvement 2 phase** : ouverture du serveur du 10 au 15 juin

### Action :

**Samedi 28 mai** : manifestation contre le racisme 10 h

**Mardi 31 mai 18 h**, salle du Sénéchal conférence débat avec R. Mouriaux «pour un syndicalisme de transformation sociale» à l'initiative de la CGT 31 et la FSU 31.

## 31 Mai : Pour nos salaires Pour l'école Publique

### SOMMAIRE

Pages 2 : Tron provoque l'école, évaluation, rased à l'école privée  
Page 3 : CAE-CUI, cadeau salaire, nuit des écoles  
Page 4 : journée d'action

Dir de Pub: Ph. SEVERAC  
CPPAP: 0914 S 070 80  
ISSN: 1241-025X  
Imprimé par nos soins -  
Prix : 0,40 € Bimensuel

## Georges Tron provoque l'école

On connaissait le Georges Tron intégriste de la glaciation salariale, on le découvre expert en politique éducative. D'aucun pourraient s'en amuser... le SNUipp quant à lui, interprète ses propos comme une provocation.

Ce n'était pas le "t'chat" du journal le Monde, mais le rendez-vous de Georges Tron au Café du commerce. Le secrétaire d'État en charge de la Fonction publique vient de tenir des propos scandaleux à l'endroit de l'école primaire. Il assène que « 18 000 professeurs dans le secteur primaire ne sont pas directement en relation d'enseignement avec les enfants ». 18 000 enseignants fantômes ? Mais, alors, pourquoi les Inspecteurs d'académie ferment-ils 1 500 classes ? Pourquoi suppriment-ils des postes de remplaçants et d'enseignants en RASED intervenant auprès des élèves en difficulté ? Pourquoi la scolarisation des tout petits va-t-elle continuer de chuter à la rentrée prochaine ?

Enseignants, parents d'élèves et élus, mobilisés plus que jamais, apprécieront : ils savent que ce sont les conditions d'enseignement et donc de réussite des élèves qui sont mises à mal.

Pour justifier les 9 000 suppressions de postes dont sera victime l'école primaire à la rentrée prochaine, Georges Tron joue même à l'affabulateur. Non, les RASED ne se focalisent pas de manière "excessive" sur les problèmes de comportement des élèves. Ils sont une aide spécialisée indispensable pour que tous les enfants trouvent leur place dans l'école, afin de mobiliser leurs connaissances et puissent s'investir dans les apprentissages.

Quant aux doux relents passésistes sur les effectifs de « 35 à 40 élèves » à une époque où à peine 20 % d'une classe d'âge obtenait le baccalauréat, on est en droit d'attendre un peu plus de hauteur de vue de la part d'un représentant de l'État.

Si ces provocations annoncent les prochaines coupes dans le budget 2012, Monsieur Tron doit alors revoir sa copie. Le dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite doit cesser. Un collectif budgétaire doit être mis en place. Face aux inégalités scolaires, l'école primaire déjà sous-investie dans notre pays doit redevenir une priorité.

### Évaluations CM2 en fin d'année : mauvais choix !

Le ministère persiste dans ses mauvais choix en matière d'évaluation. Il vient d'annoncer que les évaluations nationales de CM2 se dérouleront en fin d'année à partir de 2012.

Après avoir longtemps entretenu un double discours sur ce dispositif présenté à la fois comme diagnostic et bilan, le ministère vient de lever le voile sur ses véritables intentions : ces tests ne sont que des évaluations bilans et rien d'autre. Leurs résultats ne serviront pas aux élèves mais seulement au ministère pour disposer d'indicateurs statistiques dans le seul but de piloter le système éducatif. Le SNUipp-FSU a toujours affirmé que cet objectif pouvait être atteint en travaillant sur un échantillon.

Depuis leur mise en place, ces évaluations ont brillé par un manque de rigueur scientifique et une utilité pédagogique très contestable. Les enseignants ont toujours regretté qu'elles ne permettent pas de comprendre la nature des réussites et des erreurs des élèves ainsi que leur mode de raisonnement. Des informations pourtant indispensables pour accompagner les élèves dans leurs apprentissages.

Placées ainsi en fin d'année, ces évaluations ne seront pas exploitables par les enseignants à moins que l'intention du ministère ne soit de rétablir, à terme, un examen de passage en 6<sup>e</sup>. L'évaluation, ainsi placée, loin d'améliorer l'articulation école-collège, constitue une rupture encore plus marquée dans la scolarité, fragilisant d'autant plus les élèves les plus en difficulté. Au contraire, le SNUipp-FSU rappelle que les enseignants ont besoin d'évaluer les élèves pour les aider à progresser et non pour les classer ou les sélectionner. Il demande l'abandon de ce dispositif et de véritables formations et outils professionnels au service de la réussite de tous les élèves.

### 600 postes RASED en moins, de l'échec en plus !

Le ministre l'a reconnu, il y aura 1 500 classes de moins à la rentrée prochaine, alors que plus d'élèves sont attendus. Ce qu'il ne dit pas, c'est que les RASED et les élèves en difficulté qu'ils prennent en charge vont également payer un lourd tribut. Plus de 600 postes d'enseignants spécialisés (maîtres E, G et psychologues scolaires) vont passer à la trappe, selon la dernière enquête du SNUipp-FSU.

Au total, ce sont plus de 30 000 élèves qui seront privés de l'aide dont ils ont pourtant besoin. Où sont les priorités affichées à réduire l'échec scolaire et les inégalités de notre système éducatif mises en lumière par les résultats aux évaluations PISA ?

Le 18 mai prochain, le SNUipp-FSU organise un rendez-vous national devant le ministère pour dire « stop » ! Des délégations d'enseignants, de parents et d'élus venus de 95 départements se feront les porte-voix de l'école de la réussite pour tous. Aucun élève ne doit être laissé pour compte. Le SNUipp-FSU demande la création d'un collectif budgétaire car seule une révision du budget peut permettre de revenir sur ces suppressions de postes qui nuiront d'abord aux élèves les plus fragiles.

Le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite doit cesser : l'école, c'est l'avenir !

# CAE-CUI : quand l'Éducation Nationale profite de la détresse sociale



L'Éducation Nationale a choisi les emplois aidés (54 000 en 2010 d'après la DARES\*, soit 20 % des contrats aidés du secteur non marchand) pour faire face à des missions pérennes comme l'aide administrative aux directions d'écoles ou l'inclusion des élèves à besoins particuliers. C'est une première contradiction.

Le ministère se sert de ces emplois pour

masquer les besoins, en particulier pour la mise en œuvre de la loi de 2005 sur l'accueil des élèves handicapés. Le SNUipp revendique la création d'emplois statutaires pour couvrir ces missions. Ces emplois sont nécessaires pour assurer un service de qualité, avec des personnels qualifiés, pouvant s'engager dans la durée. Tout le monde y a intérêt : élèves, parents, enseignants et personnels concernés.

Si la formule des contrats aidés est inadaptée aux missions, elle est inadaptée à l'objet de ces contrats qui est de favoriser le retour dans l'emploi. Or, d'après la

DARES, ceux de l'Éducation Nationale sont les moins bien placés de ce point de vue.

L'Éducation nationale ne verse que 30 % du salaire (environ 200 € pour 20 heures hebdomadaires), le reste étant couvert par l'État, mais ne réalise que très peu (35 % des CAE de 2007 d'après la DARES) les obligations de formation ou immersion liées à ces contrats. C'est une exploitation scandaleuse de ces personnes déjà fragiles.

## Devant les prud'hommes

Dans ces conditions, le SNUipp 31 aide à ce jour 14 de ces collègues à demander réparation auprès du tribunal des Prud'hommes. A Angers, Nevers, Digne-les Bains, les tribunaux ont accordées des sommes autour de 10 000 €. Les personnels ont 5 ans pour faire valoir leurs droits. Nous invitons tous les collègues concernés, ou ceux qui ont gardé le contact avec des anciens contrats aidés de les informer de la situation et de les inviter à prendre contact avec la section du SNUipp-FSU 31. Ils peuvent compter sur notre aide et notre soutien.

\* Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques

## A NOTER. Nouvelle note préfectorale sur les CAE-CUI

L'arrêté préfectoral du 27 avril 2011, autorise la signature de conventions de 12 mois « si l'employeur s'engage à mettre en œuvre des actions de pré qualification, d'acquisition de nouvelles compétences, de formation qualifiante ou une période d'immersion en entreprise ou si l'employeur recrute directement en CDI ».

## SCANDALE : LE PRIVÉ RÉCUPÈRE 200 POSTES L'Argent public pour l'école publique !



Le gouvernement continue sa croisade contre l'École publique. Alors que le premier ministre a remis les lettres de cadrage à ses ministres confirmant « grosso modo » la règle du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux pour le budget 2012, dans le même temps, il distribue des cadeaux à l'enseignement privé. François Fillon et l'enseignement catholique ont conclu un accord concernant le transfert de 4 millions d'euros au budget de l'Éducation nationale en faveur du privé pour la rentrée 2011. Concrètement, les écoles confessionnelles pourront compter sur 200 postes d'enseignants supplémentaires. L'enseignement public qui connaît également une augmentation du nombre d'élèves devrait bénéficier d'une dotation de 800 postes si l'on appliquait à la lettre la répartition 80% pour le public et 20 % pour le privé. Il est particulièrement scandaleux que les élèves de l'enseignement public soient laissés pour compte alors que, par ailleurs, l'enseignement public concentre toutes les zones d'éducation prioritaire. Le SNUipp-FSU dénonce cet arbitrage partisan et injuste du premier ministre. Ce qui est possible pour le privé, devrait l'être pour l'école publique, et ce, dès maintenant. Le SNUipp-FSU appelle les enseignants des écoles à participer à la journée d'action du 18 mai devant le ministère. Lors de ce rendez-vous national, des délégations d'écoles en provenance de toute la France se feront les porte-voix de l'Éducation publique. Il est urgent de changer de cap en matière de politique éducative.



# 31 mai : journée d'action Fonction Publique pour nos salaires

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE unitaire

Les organisations syndicales CFDT - CFTC - CGC - CGT - FO - FSU - SOLIDAIRES - UNSA, réunies ce jour, condamnent la politique d'austérité salariale menée par le gouvernement à l'égard des agents publics. Celle-ci aggrave encore un contexte marqué par les suppressions d'emplois et la dégradation des conditions de travail.

Elles dénoncent l'absence de véritables négociations salariales qui auraient dû permettre a minima le maintien du pouvoir d'achat des agents publics pour 2011 et 2012.

Elles contestent le discours du gouvernement consistant à laisser croire que la Fonction publique connaît de véritables hausses de pouvoir d'achat. Elles rappellent que le contentieux salarial, qui s'accumule depuis presque 10 ans, constitue pour les fonctionnaires une perte de largement plus de 10 % de rémunération.

Elles continuent à demander la mise en œuvre rapide de mesures de rattrapage.

Les organisations signataires réaffirment fortement leur attachement au point d'indice, élément central et prioritaire en matière salariale dans la Fonction publique.

En effet, seule la progression du point d'indice permet véritablement de compenser l'inflation et d'assurer une réelle augmentation des salaires, pour tous les fonctionnaires et agents contractuels. C'est pourquoi les organisations syndicales exigent une augmentation immédiate et conséquente du point d'indice, suivie de l'ouverture d'une véritable négociation sur :

- Les mesures de rattrapage ;
- Une revalorisation des grilles indiciaires ;
- Une véritable politique salariale dans la Fonction publique.

**Pour ce faire, elles appellent l'ensemble des agents des trois versants de la Fonction publique à se mobiliser fortement le mardi 31 mai prochain, sous les formes locales ou sectorielles les plus appropriées : rassemblements, manifestations, grèves...**

## Appel du Collectif "Sauvons l'école" pour exiger en urgence un collectif budgétaire pour l'Éducation nationale !

*Parce que nous voulons une École publique, laïque et républicaine, une École dans laquelle les élèves pourront vivre et apprendre, sans discrimination d'aucune sorte, une École portée par un projet éducatif ambitieux pour l'enfance et la jeunesse, une école qui accompagne les élèves dans un processus de formation tout au long de la vie en s'appuyant sur une formation initiale solide, une École bienveillante envers ses élèves et leurs parents, respectueuse de ses personnels et exigeante sur les valeurs de la République. Une vraie école laïque avec les moyens nécessaires pour fonctionner.*

*Parce que nous voulons des classes avec 25 élèves maximum, les moyens d'aide à la hauteur pour les élèves en difficultés, une éducation nationale qui respecte les personnels, élèves et parents, une école qui fonctionne avec, et plus contre la communauté éducative.*

Le Collectif "Sauvons l'école" appelle parents et enseignants à organiser partout où cela est possible des **"nuits des écoles"** dans l'ensemble de la Haute-Garonne **le mardi 24 mai 2011**.

**Collectif Sauvons l'École** : FCPE - FSU - SNES - SNUipp - UNSA Éducation - SE-UNSA - Ligue de l'Enseignement - Sud éducation - CGT Educ action - SGEN-CFDT - DDEN - PEP - OCCE - JPA - Les Francas - GFEN - EEDF